



www.sgb.ch | www.uss.ch
Schweizerischer Gewerkschaftsbund
Union syndicale suisse
Unione sindacale svizzera

COMMUNIQUÉ N°17

Berne, le 10 mai 2010

Nouvelle édition du best-seller de l'USS « Je défends mes droits »

Plus que jamais, il faut défendre les droits des apprenti(e)s !

La Commission de jeunesse de l'USS publie une 7^{ème} édition remaniée de son best-seller, la brochure « Je défends mes droits – jeune, apprentie, apprenti, tes droits de A à Z ». Cette édition, mise à jour et augmentée, donne des explications sur des tendances inquiétantes mais malheureusement bien réelles du monde du travail actuel. Le guide pratique des apprenti(e)s aborde les questions de salaire (avec des nouveaux articles intitulés « sous-enchère » ou « salaire minimum »), de la précarité (« stage », « travail temporaire », « travail sur appel »), de la migration (« mesures d'accompagnement », « autorisation de séjour »), de la situation sur le marché de l'emploi (« caisse de chômage », « travail convenable », « changement de place d'apprentissage ») ainsi que de la santé et de la sécurité au travail (« dyslexie », « troubles du déficit de l'attention », « dépression »). La place des jeunes dans la société est également présente, avec des articles sur la « participation politique » ou le « courage civil ».

Le monde du travail est en effet devenu plus difficile aussi pour les jeunes. La pénurie des places d'apprentissage, la montée du chômage et la dégradation de la protection légale des jeunes travailleurs ont malheureusement laissé des traces : un nombre croissant de jeunes s'adressent aux syndicats pour recevoir conseils et aide. Leur santé se dégrade, les accidents de travail impliquant des jeunes sont trop nombreux et les salaires des apprenti(e)s stagnent. La situation pourrait même dégrader davantage : en adoptant une révision de la loi sur l'assurance-chômage qui fait la part belle aux réductions de prestations pour les jeunes chômeurs et chômeuses, le Parlement fédéral a montré qu'il était prêt à passer les intérêts des jeunes par pertes et profits et n'hésite pas à leur faire subir des discriminations. Après la diminution de l'âge de protection des jeunes travailleurs, quel mauvais coup la majorité bourgeoise s'apprête-t-elle à faire aux jeunes ?

Tirée à plus de 50 000 exemplaires en français et en allemand, cette nouvelle édition peut être commandée au prix de 4 francs l'exemplaire auprès de l'Union Syndicale Suisse (info@sgb.ch) et consultée gratuitement sur www.jeunesse-syndicale.ch. Nous enverrons volontiers un exemplaire gratuit aux médias qui en feront la demande (jean.christophe.schwaab@sgb.ch).

Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09), secrétaire central de l'USS, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.